



Compte-rendu du CSAL du 28 septembre 2023

Après la lecture des liminaires, M Girault a souligné le rôle important de la DGFIP dans l'appareil de l'État matérialisé par la volonté du ministre de renforcer le contrôle fiscal, conduisant probablement à une poursuite de l'augmentation du volume de recrutements. La formation doit pouvoir y répondre en adaptant son offre de formation à ces nouveaux recrutements (avec notamment +2 500 contractuels).

Il indique qu'il est nécessaire de préciser les lignes directrices de la formation initiale et de la formation continue (rapport d'activité à définir et compléter). Pour cela, une réflexion doit être faite, en interne, sur l'organisation même de l'ENFiP en veillant à répondre aux grandes orientations stratégiques métiers de la centrale.

M Girault reconnaît la situation de tensions existante du fait des charges, qui ne vont pas diminuer, et des moyens existants.

Il précise qu'un dossier est porté auprès du DG en ce sens, pour l'évolution des emplois. Il rappelle l'importance de la VAE des enseignants pour appuyer ce dossier.

Déménagement du CIF de Lille :

Le CIF de Lille intègre la Cité administrative avec le ministère de l'intérieur et d'autres directions sensibles. Il se trouve dans un bâtiment dédié à la DGFIP avec un réseau informatique isolé des autres administrations présentes sur le site.

Aux inquiétudes soulevées par **Solidaires**, Mme Baptiste explique que les agents ont pu visiter le site et indique que l'ensemble des bureaux et salles de formation sont équipées du Wi-Fi DGFIP. Elle précise en outre que 50 ordi portables sont mis à disposition pour les stagiaires qui n'auraient pas le leur lors de leur formation.

Solidaires explique que face à une volumétrie importante de formation, l'utilisation de salles partagées avec les DRFiP/DDFiP devient compliquée. En effet, les Directions fonctionnent avec des délais d'1 mois ; si tout est pris par l'ENFiP, elles peuvent ne plus avoir, dans le cas de salles partagées, de salle disponible.

M Girault indique qu'un travail de planification, à 6 mois, permet d'organiser la formation dans de bonnes conditions et qu'une vigilance est indispensable pour que les priorités ne soient pas modifiées au dernier moment.

Une bonne relation avec les directions est nécessaire afin de répondre au mieux à l'offre de formation. Il ajoute qu'une réflexion est en cours sur le site de Lyon afin de réaliser des stages FC dans les salles de la FI.

Cartographie des groupes documentaires :

Mme Daniel expose l'objectif de ce document, établi à partir des informations transmises par les responsables pédagogiques, de donner une lisibilité permettant de valoriser le travail documentaire de chacun, de rendre signifiante une communauté.

Il s'agit d'une photographie figée qui doit évoluer vers une version dynamique. La volonté est de rendre visible (souci de transparence) la diversité des équipes de travail et l'investissement de chacun.

Aux inquiétudes soulevées par **Solidaires** sur l'utilisation de cet outil pour identifier des compétences techniques et notamment la capacité d'animation de certaines thématiques, M Girault réaffirme que « ce n'est pas un outil pour nous aider à piocher ».

M Girault indique qu'il s'agit d'un point de départ à partir duquel il faudra retravailler.

L'outil de Valorisation de l'Activité de l'Enseignant (VAE)

Mme Augé présente ce dispositif et indique qu'il s'agit d'un outil de valorisation et pas de contrôle. La maîtrise de l'activité passe par la nécessité de connaître l'activité. La connaissance concrète de celle-ci permet d'étayer une demande éventuelle de moyens.

Cet outil doit donner une vision macro des missions des enseignants afin de valoriser objectivement leur activité.

Aux remarques de **Solidaires**, et des autres OS, sur les éléments trop approximatifs (3h15 par séance d'animation trop court au regard du temps réel passé...) ou manquants actuellement dans l'outil (préparation séance non animées mais nécessaires pour continuité pédagogique, veille documentaire...), M Girault indique **ne pas vouloir d'un outil « à la minute »** mais d'un outil de pilotage de l'activité qui doit être un outil global de valorisation de l'activité.

Il indique connaître la diversité des tâches de l'enseignant et précise : « Mme Segui sait ce que vous faites ».

Mme Augé précise que la volonté n'est pas de faire de l'exhaustif mais d'avoir des tendances macro qui sont centralisées par la direction.

À la demande de précision de **Solidaires** sur les modalités de cette valorisation en FC, M Villette et M Lacou apportent des précisions sur l'utilisation de l'outil Mesanges (pour valorisation des charges documentaires et d'animation) et sur l'utilisation de l'outil Hyper planning (pour FI et FC à Toulouse).

M Girault précise que la valorisation de l'activité de chacun permet une utilisation individuelle de répartition des charges par les directeurs d'établissements et, au niveau de la direction, une remontée, de façon agrégée et anonymisée.

La numérisation des copies de concours :

Comme pressenti par Solidaires, l'expérience de la numérisation des copies s'est rapidement généralisé conduisant à l'annonce lors de ce CSAL de la fin programmée du Centre des Concours de Lille.

Mme Perot explique que les agents concernés par la fermeture de leur service seront accompagnés, que l'impact sur les agents est la préoccupation de l'ENFiP. Une visite de Francine Baptiste est programmée courant du mois d'octobre pour rencontrer les agents et prévoir un accompagnement individuel.

Les agents poursuivent des missions en liaison avec la DRFiP du 69 pour le moment. Les missions de gestion restantes de l'ancien centre des concours seront intégrées aux missions du service de gestion des concours de Noisy.

Au questionnement de Solidaires sur la charge de travail que représente ce transfert de missions pour les agents de Noisy les récupérant, Mme Perot répond ne pas avoir connaissance à ce stade de la charge réelle mais affirme « soyez assurés que nous serons vigilants ».

Travaux des GTI et ateliers thématiques :

Les événements et les évolutions ont conduit à la reprise par les groupes de travail de certaines thématiques des ateliers précédents.

M Girault indique qu'il faut reprendre les sujets ébauchés mais non aboutis et **fournir une restitution à tous** (l'organisation d'une réunion plénière est prévue à l'horizon juillet 2024).

À la demande de **Solidaires** sur l'utilisation des réflexions issus des ateliers et des documents ébauchés alors, M Girault précise que « ce qui a été fait n'est pas perdu ».

Le choix est fait de repartir sur une nouvelle méthode (en reprenant les choses point par point), pour ne pas rester sur des choses non vécues par tous.

Il ajoute que la formation doit être évolutive en fonction de l'évolution des métiers. Des actions sont menées (réunions, séminaires...) pour associer les bureaux métiers et les enseignants sur diverses thématiques (ex : facturation électronique, crypto-monnaie).

M Girault évoque, en fin d'instance, la mise en œuvre du **modèle managérial** à l'ENFiP qui va se déployer sous l'impulsion de Florence Abello, Conseillère Mobilité Carrière.

Il indique la prochaine mise en place d'équipes de relai (ambassadeurs) pour la mise en œuvre d'ateliers inter établissements (sessions de discussions pour s'accaparer les nouveaux outils de ce modèle). Ces ateliers concerneront dans un premier temps les ambassadeurs (A+) puis le déploiement d'autres ateliers suivra (pour les A).